



Vue sur le logis de Puymain depuis le chemin, AR, novembre 2025

BAZOGES-EN-PAREDS DANS LA GUERRE DE VENDÉE

L'archive est une brèche dans le tissu des jours, l'aperçu tendu d'un événement inattendu.

Arlette Farge, *Le goût de l'archive*, « La librairie du XXI^e siècle », Édition du Seuil, Paris, septembre 1989.

PATRIOTES ET «BRIGANDS» AU COEUR D'UN PAYS INSURGÉ

Entrer dans l'histoire de la période révolutionnaire d'une commune de la Vendée n'est pas une mince affaire. La Révolution française qui vit ce pays s'insurger intéressa de nombreux historiens ; inspira de nombreux travaux et suscite encore les polémiques. Le renouvellement historiographique des trente dernières années¹ et la prolifique édition sur le sujet nous montrent qu'il intéresse toujours. Pour notre modeste page d'histoire locale de Bazoges, nous ouvrons le chantier cette année afin d'y chercher des axes de recherche et des problématiques.

Ces pages nous permettront de faire un point dans l'historiographie sur le Bazoges patriote et insurgé puisqu'il fut les deux entre 1789 et 1799. À la lumière des apports collaboratifs favorisés par le numérique, nous rencontrons les humbles qui travaillaient là à cette époque mais aussi

des chefs aux motivations variées. Au gré des événements et des nombreux enjeux imbriqués de cette époque, ces hommes et ces femmes retrouvent une vie et une destinée. Depuis juin 2024, un partenariat entre l'association du Souvenir vendéen et le site des Archives départementales de la Vendée met à la disposition de ses lecteurs 30 000 notices biographiques relatives à la Guerre de Vendée, analysées et numérisées². C'est une base unique et sourcée qui facilite le dialogue avec les autres documents et les travaux comme les généalogies disponibles des familles bazogeaises. Toutes ces informations nous permettront bientôt de constituer un catalogue biographique des Bazogeais engagés, victimes ou non de la guerre de Vendée. Sauf mention contraire en bas de page, toutes les personnes nommées dans ce texte ont leur notice biographique dans le dictionnaire des contemporains de la guerre de Vendée, en ligne sur le site des Archives départementales de la Vendée. À la fin de ce texte, sera abordée la documentation locale à propos des relations entre les Bazogeais et le nouvel État républicain dans les années dites de pacification.

APRÈS L'ESPOIR DE 1789, « DES CITOYENS OPPRIMÉS DÉSIRANT CONSERVER LA PAIX » ?

Dans le tome 4 de ses *Études documentaires sur la Révolution Française* publiées entre 1891 et 1900, l'historien Charles-Louis Chassin explique que Bazoges-en-Pareds,

« sur l'exemple de Châtillon (Mauléon), adresse le 18 décembre 1791, une délibération contre la Constitution civile du clergé. En juillet 1790, l'Assemblée avait voté ce texte qui obligeait les évêques et les curés à prêter un serment de fidélité à la nation, au roi et à la constitution. Le clergé devait alors être désigné par un corps électoral, de nouveaux diocèses étaient dessinés, les biens ecclésiastiques devaient être vendus. La fracture entre les prêtres qui acceptent le serment et ceux qui le refusent s'ouvre pour durer. La grande majorité du clergé vendéen, comme on le sait refusa le serment. Dans le district de La Châtaigneraie il y eut 19 curés jureurs sur 61 prêtres³. À Bazoges, le curé Jean Grondin (1748- ?) et son vicaire Jean-François Farget (1761-1819), refusèrent le serment. Ils furent finalement expulsés comme les autres non insermentés en mai 1792. Alors que le pape Pie VI condamne la Constitution civile du clergé, la fuite et l'arrestation du roi en juin 1791 décrédibilisent le régime. Un climat pré insurrectionnel s'installe dans les bocages de l'Ouest durant l'été 1791⁴. Dans le district de La Châtaigneraie, des patriotes avaient adressé à l'Assemblée nationale une pétition contre les prêtres réfractaires.

¹ On pense en particulier aux publications des revues *Souvenir vendéen* et *Recherches vendéennes*.

² « Guerre de Vendée : les Archives mettent en ligne 30 000 notices biographiques », article *Ouest-France*, en ligne le 10.06.2024 ; « Un besoin de savoir » : de nouvelles archives sur la guerre de Vendée disponibles en ligne », article de Théo Quintard, *Ouest-France*, mis en ligne le 12.06.2024.

³ Jean Artarit, Dominique Dillon Curé, *Vendéen et révolutionnaire*, CVRH, 1995, page 70.

⁴ Alain Gérard, *La guerre de Vendée, « les indispensables »*, éditions du CVRH, 2006.



Face à eux, des opposants à la Constitution civile du clergé rédigeaient aussi leur pétition et réclamaient la liberté religieuse. Ce fut le cas à Saint-Mars-la-Réorthe⁵ et à Bazoges le 18 décembre 1791. Signée par 32 habitants, la pétition est destinée au ministre de l'Intérieur mais en réalité elle doit parvenir autant aux « représentants de la Nation, devant l'Assemblée Législative qu'aux pieds de Sa Majesté le Roy des Français ». Elle est conservée aux Archives nationales et publiée in-extenso par Paul Tisseau en 1948⁶. Il écrit que ce texte nous permet « de saisir toutes les vibrations, toutes les résonances, toute l'âme de cette époque lointaine ».

Ensuite cité par tous les historiens, depuis l'abbé Auguste Billaud jusqu'à Jean Artarit le texte présente les signatures des premiers Bazogeais engagés. Parmi les 32 de la pétition, nous rencontrons les membres de la première municipalité de Bazoges avec à sa tête Pierre François Jouffrion « le jeune maire » (Saint-Maixent-de-Beugné, 1740-Pont-Charron, 1793) mais aussi son frère Pierre Jean Marie, « l'aîné », sénéchal ou procureur de la commune (Saint-Maixent-de-Beugné, 1735-Fontenay, 1794). Paul-Jean Bineau, un ancien notaire royal fait aussi partie des signataires et sera des membres du futur comité royaliste de la paroisse. On trouve aussi parmi les signataires des Bazogeais de cette époque dont les patronymes sont familiers : Baudin, Belaud, Chauveau, Gouin, Mallais, impliqués dans les combats à venir. Dans leur pétition, les 32 Bazogeais s'insurgent contre les « violences d'un petit nombre de malveillants qui se sont emparés de l'autorité au point de nous fermer la bouche, sous l'égide des Représentants de la Nation, dont ils interprètent mal les décrets ».

La pétition fustige la « conduite des prêtres constitutionnels dans les paroisses » coupables de « la tyrannie la plus affreuse ». Elle les appelle les « loups ravisseurs ». Les pétitionnaires citent les articles 10, par deux fois, et l'article 17 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen proclamée en août 1789 pour souligner d'une part le droit à la liberté des opinions religieuses et aussi le droit à la propriété, car, expliquent-ils, « Notre religion, nos temples, nos prestres et les biens dont nos pères les avaient vraisemblablement dotés, sont sûrement la plus chère et la plus intéressante de nos propriétés ». La pétition condamne les insultes et les outrages faits aux prêtres « non assermentés » qui

sont menacés par les gardes nationaux et considérés comme « les ennemis de la Constitution et de la Patrie ». Et les pétitionnaires d'arguer que l'Évangile et la Constitution ne sont pas contraires ! Face à la menace et à la violence des « prestres constitutionnels », les 32 Bazogeais s'interrogent : un peuple « quelque doux et paisible qu'il soit, pourrait-il négliger le droit sacré de l'insurrection » ? Dans ce texte où transparaît l'angoisse de ne plus pouvoir garder l'accès aux sacrements, les Bazogeais se disent fidèles au « seul et vrai culte catholique, apostolique et romain », fidèles au pape et au roi, mais également désireux de conserver « les augustes représentants de la Nation ». Ils ne souhaitent que la paix et effacer « les misérables distinctions de prestres constitutionnels et non constitutionnels ».

Le vote de la Constitution civile du clergé fut appliqué de façon sévère et les prêtres réfractaires furent pourchassés. Un peu plus d'un an plus tard, le décret du 25 février 1793 de la Convention décidait la levée de trois cent mille hommes pour défendre les frontières et combattre les puissances étrangères coalisées contre le nouveau régime aux abois, la République. Dès le début du mois de mars, le futur président du département Dominique Dillon pouvait écrire que l'on savait que la « conscription militaire serait sujette à bien des inconvénients ; nous venons de l'éprouver dans nos environs, à Bazoges-en-Pareds, à Saint-Sulpice(en-Pareds), à La Caillère et à Cezais... »⁷.

1793 : BAZOGEAIS EN PAYS INSURGÉ, AU COEUR DES BATAILLES DE LA VENDÉE ?

Entre Chantonay et La Châtaigneraie, des batailles eurent lieu autour de Bazoges. Même si certains prirent part à des combats parfois éloignés de leur village natal comme Thomas Gouin, tué lors de la deuxième bataille de Châtillon-sur-Sèvre (Mauléon) le 9 octobre 1793, beaucoup de Bazogeais tombèrent à proximité de leur lieu de naissance. Sans trop de précisions, on assiste à des batailles où meurt Louis Plancher, de Pulteau « lors de l'affaire qui eut lieu le 2 mai 1794 entre les troupes du gouvernement et les révoltés dans les environs de cette commune de la Châtaigneraie ». Philippe

Pacteau, maréchal à Velaudin « a été tué à la dernière bataille qui a eu lieu près la Châtaigneraie, entre les royalistes et les républicains, le 22 mai 1793 ».

À cette date, Bazoges est aux mains des "brigands", c'est-à-dire des insurgés, des royalistes. Pierre Purzeau, laboureur à la Coltière de Saint-Hilaire-du-Bois déclare que depuis mai 1793, les "brigands" l'ont pris et « emmené à Bazoges où il est resté cinq semaines ». Pierre Meunier, domestique aux Mazes, « avoue avoir monté la garde cinq ou six fois à Bazoges, armé d'une pique ». Bazoges fut repris par les patriotes car on sait que sa garde nationale y conduisait les personnes arrêtées comme Pierre Sausseau, domestique au moulin de Rochereau, finalement décédé dans la prison du château de Niort. Pierre Savariau, un jeune de 17 ans se dit quant à lui patriote. Il déclare avoir été enrôlé quand les "brigands" se sont emparés du bourg et qu'ils l'ont forcé à porter la cocarde blanche, couleur de la royauté. Il est quand même fait prisonnier et meurt à La Rochelle. Le 3 avril 1794, le bourg de Bazoges semble être toujours aux mains des « brigands »⁸.

⁵Jean Artarit, Dominique Dillon Curé, Vendéen et révolutionnaire, CVRH, 1995, pages 84-85.

⁶Paul Tisseau, « Bazoges-en-Pareds Ses seigneurs Son château Son histoire », dans la Revue du Bas-Poitou, 2e et 3e livraisons, 1948-1949, 40 pages.

⁷Jean Artarit cite Dominique Dillon en mars 1793, membre du Conseil général de la Vendée et futur président du département, pages 103 et 230 dans Dominique Dillon Curé, Vendéen et révolutionnaire, op.cit.

⁸Alain Gérard, Les archives de l'extermination, CVRH, 2013, publie une lettre écrite de Bazoges et qui prévient les habitants de Luçon d'une attaque imminente, page 448.



Pierre Purzeau fut arrêté le 25 juillet 1793 après la bataille du Pont-Charron, près de Chantonay. Il y avait combattu avec le premier maire de Bazoges Pierre François Jouffrion, dit « le jeune » qui y mourut. Autre lieu de combats, Luçon fut attaquée par les royalistes et en ses alentours, des Bazogeais y périrent comme Jean Thomas sabotier de Velaudin le 31 juillet et Louis Auguin, de la Limousinière, « soldat fantassin de l'armée royale vendéenne » le 24 août 1793. Jean Boisdé, le maçon Pierre Lumineau, le sabotier Jean Roulleau et le laboureur François Savariau, tous de Bazoges, furent arrêtés à l'issue de ces batailles⁹. Pierre Hippolyte Grondin (Palluau, 1760-La Rochelle, 1793), le neveu du curé de Bazoges exilé, a combattu à Luçon mais aussi à la bataille de la Châtaigneraie. Il déclare avoir « été commandant des brigands de sa paroisse, au même titre que les frères Grenon [...] Ducept, charpentier à La Rousselière, [Pierre] Bard, cultivateur

à Pulteau [et commandant des brigands de sa paroisse], Mallet (sic pour Mallay ou Mallais), maréchal à la Joulinière, Bégaud du bourg et Rouleau fils ». D'autres batailles eurent également lieu sur le sol de la commune comme l'atteste la mort de René Musseau bordier à la Touche tué « au combat qui eut lieu à Bazoges » le 14 septembre 1793.

LA DÉFAITE DE CHOLET DU 17 OCTOBRE 1793,

fatale aux insurgés, jette bon nombre de Bazogeais dans la fuite par-delà la Loire. C'est ainsi que les membres de la famille Jouffrion, accompagnés de leurs proches et amis, hommes, femmes et enfants, les Ribouleau, les Girard, les Mercier, les Godreau passèrent la Loire. Certains d'entre eux comme Françoise Bonneau de Velaudin a été tuée au Mans et enterrée « dans une fosse creusée aux pieds du mur du couvent des Cordeliers ». Henri Orion, domestique d'une vingtaine d'année accompagnait sa maîtresse et ses enfants. Il est arrêté et guillotiné sur la place du blé à Laval. Marie-Madeleine Chevalier, veuve de Jacques-François Jouffrion prisonnière

au Mans le 13 décembre 1793 survécut à cette virée de Galerne. Elle s'éteignit à Bazoges le 21 mai 1822. Elle avait eu 10 enfants dont 3 seulement vivaient encore après la Révolution à Bazoges. Un seul d'entre eux survécut à sa mère¹⁰. De ses 11 neveux et nièces Jouffrion, enfants de Pierre Jean Marie Jouffrion, et de Marie-Madeleine Joséphine Mingaud de la Ronde, décédée en prison de Fontenay le 25 mars 1794, seuls deux survécurent. Le métayer Jean Chevalereau, engagé dans cette Virée de Galerne fut quant à lui finalement fusillé dans les carrières de Gigant à Nantes comme le fut aussi Louis Roulleau le 1^{er} janvier 1794. Nombreux furent arrêtés comme suspects, soupçonnés de brigandages, comme Pierre Annereau de la Fraudière, ou emprisonnés à Fontenay, à La Rochelle ou à Noirmoutier comme le soldat de l'armée vendéenne Louis Barbotin de Pulteau. L'usage de la torture même s'il n'est pas dit s'entend dans certaines déclarations comme celle de Pierre Ribouleau, sabotier et marchand arrêté comme suspect et qui est « contraint » de donner des informations sur le comité royaliste de la paroisse. Parfois dans la guerre, certaines traces se perdent comme celle de Jean Mallais, maréchal et sans doute le premier maire de Bazoges. Jacques Moizière, lui, « est mort avec les rebelles » sans qu'on en sache plus.

LA POLITIQUE DE RÉPRESSION APPELÉE TERREUR

est mise à l'ordre du jour en septembre 1793 et à partir de janvier 1794, c'est la mise en oeuvre des Colonnes infernales. Jugé le 21 janvier 1794 par commission militaire de Fontenay, Louis Rambaud, de la Maison Neuve, « régisseur » de la cure de Bazoges est accusé d'être porteur de billets du comité royaliste. Accusé de brigandage, il est guillotiné le 21 janvier 1794 (2 pluviôse an 2) place Viète à Fontenay. Le 2 mai 1794, une « affaire qui eut lieu entre les troupes du gouvernement et les révoltés dans les environs de cette commune de la Châtaigneraie » causa des décès dont celui de Louis Plancher.

Son cadavre fut enterré parmi d'autres. La mort frappe aussi en dehors des combats et concerne des habitants ordinaires comme le farinier Louis Bernard de Belouze, Pierre Rambaud, métayer de la Fembretière, « tué par les troupes de la république, le 24 avril 1794 lendemain de la foire de la Saint-Georges de la Jaudonnière et cela, sur un terrier, le long du chemin qui conduit des Rambaudières à la Fembretière », les trois soeurs Bounnaud « violées, égorgées et enterrées au pied d'un grand noyer à cent mètres du village de la Graslière en Mouilleron » ou encore le tisserand Gabriel Thomas.

⁹Dominique Gautron, Luçon 14 août 1793 Une grande bataille méconnue des guerres de Vendée, auteur-éditeur, 1988, page 107 cite certains d'entre eux qui ont également une notice dans le dictionnaire en ligne des contemporains de la guerre de Vendée.

¹⁰Marie-Suzanne-Victoire (1780-1799) épousa Paul-Alexandre BABIN, maire de Bazoges (1801), Rose Marie Véronique (1777-02.05.1801) dont la tombe très abîmée est encore lisible au cimetière et Philippe-Henry François JOUFFRION, (La Chapelle-Thérmer, 08.06.1775- Le Vergier, 1843), servit dans l'armée de Condé, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, émigré : 1791- 1801. Sur cette famille, lire les articles de Jean Artarit dans la revue du Souvenir Vendéen.



TROIS LOGIS BAZOGEAIS : DEUX FOYERS PATRIOTES ET UN RÉSEAU REBELLE SUR LA MÊME COMMUNE ?

Tout au long des dix années révolutionnaires, de 1789 à 1799, trois lieux bazogeais ressortent de la documentation. Dans le paysage de notre époque, ce sont trois lieux toujours vivants et habités. Ce sont trois logis que des propriétaires engagés associent à leur nom et à leurs actions : Velaudin, Pulteau et Le Vergier. Les deux premiers, à l'opposé sur le territoire communal, sont adossés à leur gros « village » peuplé de métayers et le troisième touche le bourg. En 1789, Bazoges-en-Pareds n'abrite pas de nobles nous dit-on ; en effet, aucun des trois « châteaux » cités n'en est la demeure et le vieux donjon au centre du bourg est délaissé par ses seigneurs depuis bien longtemps.

Velaudin d'abord est le siège d'une ancienne seigneurie soutenue par ses nombreuses métairies et situé aux confins de la paroisse en bordure de celles de Saint-Mars-des-Prés, Sigournais, Monsireigne et du Tallud-Sainte-Gemme. Depuis le décès de sa dernière propriétaire Anne Joubert (1719-1790), le logis est habité par intermittence. Son filleul, héritier et désormais maître des lieux est l'avocat François Anne Jacques Bouron (Saint-Laurent-de-la-Salle, 1752-Velaudin de Bazoges-en-Pareds, 1832). Acquis aux idées des "Lumières", c'est un patriote engagé. Élu député pour le tiers état aux états généraux convoqués par Louis XVI à Versailles en mai 1789, il a ensuite été membre de l'Assemblée constituante puis procureur syndic du département de la Vendée¹¹. C'est un grand propriétaire influent qui sait motiver ou obliger les cultivateurs alentours dont certains pourraient être ses métayers à assister à la plantation d'un arbre de la liberté en brumaire de l'an 2 de la République française, (9 novembre 1793)¹². Les noms de ces cultivateurs sont les mêmes que ceux des rebelles ce qui nous incite à nuancer les engagements des uns et des autres tout au long de cette période. Quelques habitants de Sigournais, au mois de ventôse l'an 2 (mars 1794) étaient à la garde à Velaudin et mirent en déroute un détachement de républicains venu

les attaquer¹³. En effet, Velaudin n'a pas été épargné par la guerre. Un combat eut lieu entre les royalistes et les républicains le 9 avril 1794. Il a provoqué la mort de quantité d'insurgés du bas-bocage, selon les sources, dont les Bazogeais Barthélémy Chauvet, Jacques et Louis Ducept (des cousins) Jacques Migné bordier à la Roussière, Jean Pin de la Joulinière...

À plus de deux lieues de là (9 km environ), l'autre gros « village » de Bazoges est Pulteau. Situé aux confins opposés de la commune, en limite avec celles de Mouilleron-en-Pareds, Saint-Maurice-le-Girard, Thouarsais et le Bouildroux, c'est aussi le siège d'une seigneurie connue depuis le XV^e siècle au moins. En 1789, Louis Loyau (Monsireigne, 1744-Bazoges-en-Pareds, 1818) docteur en médecine, s'y est fait construire une grande maison. Il est « membre du directoire de la Vendée, juge de paix au canton de Fontenay-le-Comte en 1794 ». C'est aussi un patriote acquis aux idées de la Révolution¹⁴. Contrairement au député Bouron, resté sans enfants, Louis Loyau demeure avec son fils Jean Louis (Monsireigne, 1770- Pulteau de Bazoges, 1836) qui s'engagea dans les combats de 1793 du côté de la république. La grande affaire de Pulteau c'est l'assassinat le 24 janvier 1793 par des soldats de la République de 27 habitants de ce gros « village » dont Jean Bély. L'historien René Vallette répondit à une réclamation d'un descendant du docteur Loyau qui considérait que son ancêtre était mis en cause dans ce massacre comme n'ayant rien fait pour l'empêcher. Vallette publia également une déclaration de M. Loyau, datée du 28 août 1794, extraite de la Guerre des Vendéens et des Chouans de Joseph Marie Lequinio, dans laquelle celui-ci décrit les menaces et le pillage exercés à son encontre et à celle de sa famille, par l'armée républicaine : "Ce que les brigands n'avaient pas emporté, les patriotes l'enlevèrent" et où il indique aussi : "27 [habitants] périrent dans ma cour"¹⁵. Est-ce à ce moment que mourut le « bourgeois » Pierre Aimé Frouin, né en 1750, un parent des Jouffrion, « avec les rebelles, à Pulteau » ?

AU COEUR DU TERRITOIRE BAZOGEAIS,

entre ces deux gros « villages » et blotti auprès du bourg et chef-lieu de la commune, au plus proche de l'église et des ruines du château médiéval, le logis du Vergier accueillit la famille Jouffrion au tournant des années 1770. Cette famille n'était pas noble. À la veille de la Révolution, les deux frères Jouffrion, Pierre Jean Marie (1735-1794), un juriste de formation, et Pierre François (1740-1793), un militaire, sont très attachés à Bazoges et bien intégrés à la région par leurs mariages avec des jeunes filles des environs. Originaires de Saint-Maixent-de-Beugné (Deux-Sèvres) mais très investis dans les affaires locales, ils rassemblent autour d'eux un grand nombre de métayers, d'artisans et de domestiques qu'ils se sont alliés. Ils sont très liés également au personnel administratif de la paroisse, syndic et régent qui sont recrutés dans les familles bourgeoises du lieu comme les Baudin, les Frouin, les Bégau dont Louis qui deviendra capitaine de paroisse¹⁶. Tous sont liés par des mariages et des parainages. Tous sont hostiles aux lois révolutionnaires qui concernent la religion. Ils soutiennent le clergé opprimé à partir de 1791. Ils s'engagent entièrement contre la Révolution à Bazoges qu'ils habitent avec leurs nombreuses familles. Parmi les 21 enfants Jouffrion que compte sa génération, Philippe Henry François (1775-1843) a quinze ans en 1790 et il est le seul en âge de pouvoir combattre. Il sert dans l'armée de Condé, fut chevalier de l'ordre de Saint-Louis, émigré entre 1791 et 1801. À son retour à Bazoges, il en devint le troisième maire, de 1804 à 1830. Son père Pierre Jean Marie Jouffrion du Vergier, « commissaire de l'Armée catholique et royale » fut exécuté à Fontenay le 8 ventôse an 2 (26 février 1794).

Il est curieux de constater que les trois grands propriétaires de Bazoges à la veille de la Révolution sont des Bazogeais d'adoption. Ils participent à la vie locale et surtout ils se sont engagés dans les événements ; Velaudin et Pulteau, du côté patriote et Le Vergier du côté des rebelles. Pour chacun des lieux et des personnages associés, un article du bulletin municipal ne suffirait pas.



AUTOUR DE PUYMAIN, DE NOUVELLES DÉCOUVERTES POUR LA GUERRE DE VENDÉE ?

On oublie cependant qu'il existait à Bazoges un quatrième grand logis même s'il était sans doute moins bien pourvu en métairies que Velaudin, Pulteau et le Vergier. Puymain est situé sur un coteau planté de vignes, bien orienté au sud et dominant la petite rivière Loing, un affluent du Lay que la confluence avec le ruisseau Arkanson vient grossir juste avant Pareds, commune de La Jaudonnière. Puymain et son groupe de maisons se situe également à une extrémité de la commune, non loin de Velaudin. On n'y pense plus car le logis a disparu du paysage. Dans les années 1990, on pouvait encore en distinguer sa silhouette et aussi y reconnaître quelques restes qui rappelaient une gloire passée.

Possédée par la famille Gaborin qui blasonnait d'azur à 3 trèfles d'or¹⁷ et dont le nom lui est associé depuis 1643 au moins¹⁸, la maison noble de Puymain assortie d'une chapelle est la seule maison de Bazoges encore habitée par la noblesse au moment de la Révolution. Cette maison avait sans doute vocation à beaucoup souffrir car dès 1660 elle a besoin de réparations¹⁹.

Affermée aux XVI^e et XVII^e siècle puis passée en diverses mains de la famille, la maison a finalement été habitée par Henriette Bénigne Félicité Gaborin (1740-1813). Cette dame aussi appelée Suzanne Gaborin-Puymain y est décédée. Elle avait épousé en 1773 au Puybelliard un lointain cousin, Gabriel Marie Joseph Baudry d'Asson (Les Essarts, 1752-Luçon, 1793) qui fut chef des insurgés vendéens dès 1792. Leur fils, Auguste-César Prosper Baudry d'Asson né au Puybelliard en 1778 mourut, seul et ruiné, à Puymain, le 27 juin 1852²⁰.

AU MOMENT DE LA RÉVOLUTION,

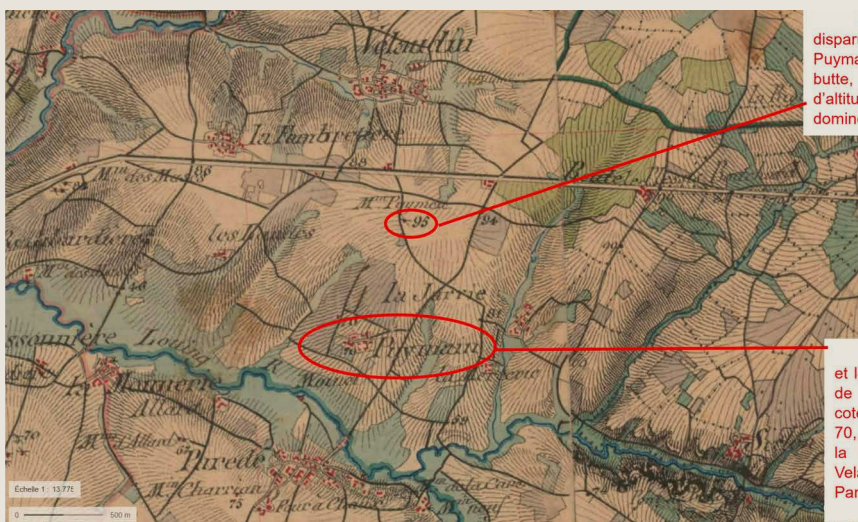
le logis est habité par le chevalier Gabriel-René Gaborin, chef royaliste, seigneur de Puymain et frère d'Henriette dont on vient de parler. Arrêté et conduit devant le tribunal criminel de la Vendée à Fontenay, il est remis en liberté le 6 décembre 1793. Il est dénoncé au procureur général du département Bouron, son voisin de Velaudin, comme un « ex-noble », « le plus caché contre-révolutionnaire de nos campagnes ». Il est accusé d'avoir « perverti l'esprit de nos cultivateurs des communes de Bazoges, La Jaudonnière et Saint-Mars-des-Prés [...] et d'avoir provoqué l'insurrection des habitants de ces communes, au mois d'avril dernier, c'est chez lui que se sont fait les premiers rassemblements des paysans de Bazoges, Pareds, etc. ». Gaborin-Puymain comme on l'appelle ne reste jamais longtemps

au même endroit. Il est signalé à Saint-Fulgent, au Puybelliard, à l'Oie, au Boupère, à Pareds ... Le 26 décembre 1793, un mandat d'amener est lancé contre lui et le 27, Masson, membre de la municipalité de Bazoges se rend chez lui avec la force armée. On le trouve « au lit, gangrené depuis la cheville jusqu'au dos, constatant qu'il est traité par Pierre Auvinet, de la commune de Saint-Hilaire-du-Bois ». Il est si malade qu'on ne l'arrête pas et il meurt le 30 décembre au soir.

Demeure de chef vendéen, Puymain fut aussi le lieu d'un combat qui opposa les royalistes et les républicains le 23 avril 1793 dans le début de l'insurrection. La bataille qui eut lieu à Puymain se déroula près du moulin du même nom, situé plus haut sur l'ancienne route reliant le gros « village » de la Fembrière au hameau du Plessis-Bouchard. Parmi les combattants morts en ce lieu, on trouve Louis Blandineau. Dans le courant de l'an 4, la maison de Puymain est le théâtre d'un meurtre. Le 27 germinal de cette année-là en effet, soit le 16 avril 1796, alors que la guerre de Vendée est terminée, le commissaire de l'administration municipal du canton de Mouilleron relate à sa hiérarchie une affaire qui se déroula à Puymain.



Logis de Puymain, corps principal de l'habitation, YR, avril 1990



« Puymain », requête Géoportail, carte de l'état-major (1820-1866)

« Un nommé Baudry habitant de la Jaudonnière a été egorgé il y a huit jours chez la Veuve Baudry d'asson a puimain ». Et de rajouter que « cette citoyenne a été conduite en arestation a la Chateigneraye hier par un detachment d'icy ». L'affaire, qui reste à décrire, à analyser et à comprendre montre qu'après la guerre « il est bien instant que ce malheureux pays jouisse des bienfaits de la constitution et qu'il soit organisé » et que « la grande majorité des habitants des campagnes attend ce moment avec la plus vive impatience, ils sentent le besoin de sortir de l'anarchie »²¹



LES BAZOGEAIS APRÈS LA GUERRE, RECONSTRUIRE ET RÉSISTER ENCORE À LA RÉPUBLIQUE ?

Après la guerre, tout est à reconstruire. Entre 1797 et 1804, les minutes du notaire de Bazoges Louis Baudin parlent des destructions et décrivent les maisons incendiées ou les moulins brûlés²². La commune de Bazoges-en-Pareds appartient alors au canton de Mouilleron-en-Pareds avec huit autres communes : Mouilleron, Chavagnes, Les Redoux, Sainte-Gemme-les-Bruyères, Le Tallud, Monsireigne, Saint-Germain-l'Aiguiller et Tillay. Les Archives départementales de la Vendée conservent la correspondance des commissaires du pouvoir exécutif de Mouilleron, du 4 décembre 1795 (13 frimaire an 4) au 26 mars 1800 (5 germinal an 8). On y lit les grands sujets de préoccupation de ces temps de l'après-guerre, de la pacification, alors que la population est très surveillée et contrôlée²³. La peur de la mauvaise influence des prêtres sur la population revient régulièrement dans la correspondance, comme une obsession.

Alors que la nouvelle administration a bien du mal à fonctionner apparaît le manque d'assiduité des membres des administrations communales : « ... dont les membres ne s'assemblent que tous les sept jours (C'est-à-dire les cy devant dimanches) il n'y a la majeure partie du tems que le secretaire, ainsi je ne serez

point surpris que les reponses qu'on exigera d'elle soient tardives quelques fois, il n'en est pas des campagnes comme de la ville ou les administrateurs sont plus assidus ». Le commissaire du canton se plaint du « peu de civisme des agents surtout celui de Monsireigne, ce qui influe sur l'esprit du peuple ». À Bazoges, l'envoi de l'état nominatif des membres de l'administration cantonale est difficile. Lors de la fête du 2 pluviôse de l'an 7, jour anniversaire de la mort de Louis XVI (21 janvier 1793), Roulleau, un des assesseurs de la commune de Bazoges, s'est abstenu.



Archives de la Vendée, L 259, la liasse de la correspondance des commissaires de Mouilleron.

LE FLÉAU DE LA RUMEUR

est présent partout car de « faux bruit » à propos d'assassinats commis « à l'occasion d'enlèvement de bled » se répandent. Preuve que la violence n'est pas morte, on parle aussi souvent de la mauvaise conduite des gens d'armes. Dans un pays redevenu tranquille, les faits divers et les violences sont fréquents comme à Puymain, au moulin à vent de la Villeneuve (16 nivôse an 7) ou encore sur la route de Pulteau comme l'atteste le récit de l'assassinat du citoyen Friot, frère du juge de paix de Pouzauges que l'on avait pris pour le représentant du peuple Loyau.

Il est évoqué la difficulté à soumettre la population aux lois de la république à propos du port des signes républicains et des passeports. On se rappelle l'arrestation de Marie Madeleine Pélagie Frouin la veuve de l'ancien chirurgien de marine Joseph Baudin qui fut emprisonnée à Fontenay pour défaut de passeport pendant 20 jours. On retrouva sur elle des écrits contre-révolutionnaires que sa nièce âgée de 12 ans avait ramassés dans la rue de Bazoges²⁴. Les difficultés à recouvrir l'impôt est-elle aussi une résistance à la nouvelle administration alors qu'elle apparaît aussi comme un écho de l'épuisement des populations ? Tout l'an 5, l'administration s'occupe de la surveillance des contributions et se plaint notamment de la négligence des agents de Bazoges en matière de recouvrement des impôts. Les contributions publiques « rentrent lentement les contribuables sont dans la détresse, et leurs colons épuisés et sans argent. Leur seule ressource pour se libérer de leurs contributions est dans la récolte des vins et la vente de leurs bestiaux mais il n'y a point de débouchés et la récolte des bleds cette année est très mauvaise. Les administrés seront forcés au commencement de l'an 8 de se procurer du bleds dans les cantons limitrophes pour leur subsistance. Telle est au vrai la position facheuse de notre canton ».

Les résistances des années 1795-1800 ont succédé aux violences. Les questions posées au moment de l'insurrection de 1793 en laissent apparaître de nouvelles dans le temps de la pacification. Un horizon de découvertes s'ouvre pour une enquête qui ne fait que commencer

¹⁶ Jean Artarit, Fontenay-le-Comte sous la Révolution Les malentendus de la liberté, préface d'Alain Gérard, CVRH, 2014, page 81.

¹⁷ Le dictionnaire Beauchet-Filleau la décrit comme « noble et ancienne du Bas-Poitou », dont les membres sont en partie seigneurs de Thouarsais. Il cite l'armorial D'Hozier et précise que cette famille s'est éteinte à la fin du XVIII^e siècle.

¹⁸ Les Gaborin sont seigneurs de Thouarsais depuis 1530 d'après Il était une fois... Thouarsais-Bouildroux : promenade à travers les archives... ; suivi de Thouarsais-Bouildroux (Vendée) : notes historiques / abbé Jean-Marie Dubin. - P. 76-79, archives de la Vendée, BIB MEM 706.

¹⁹ Henry Gaborin, écuyer seigneur de Puymain requiert le 30 mai 1672 la visite pour estimation des réparations à faire à la maison noble de Puymain, paroisse de Bazoges-en-Pareds (Étude de me Pierre Cailleau, 1670-1698, Archives de la Vendée, 3 E 57 248-249, Saint-Sulpice-en-Pareds, étude A 1670, 1672-1679, en ligne, vues 32-42/320).

²⁰ Le 27 juin 1852, le métayer Baptiste Ribouleau (48 ans) et le jardinier Pierre Pétard, (46 ans) « amis du défunt » sont témoins du décès de César Prosper Baudry d'Asnon, 73 ans, « rentier » décédé la veille en son domicile de Puymain. Le tableau des propriétaires de la matrice cadastrale de Bazoges-en-Pareds en 1835 lui donne un peu plus d'un hectare de terre en propriété soit un revenu de 44,59 francs annuel (Archives de la Vendée en ligne, 3 P 154, vue 445/542). La généalogie rédigée par Christian Frappier sur cette famille et publiée en ligne par <https://www.famillesdevendee.fr/> fait mourir Auguste César Prosper à la bataille de Saumur. Il le confond avec son frère Gabriel, secrétaire général de l'armée catholique, qui combat aux côtés de son père au camp de l'Oie, en mars 1793, qui fut blessé à la prise de Fontenay et tué le 10 juin suivant, à Saumur, d'après la notice de Jean Rigau, Dictionnaire des contemporains de la guerre de Vendée, en ligne.

²¹ Archives de la Vendée, L 259, administration centrale canton de Mouilleron-en-Pareds, lettre n°25, de Barrion au commissaire du directoire Coyaud à Fontenay le peuple en date du 27 germinal an 4.

²² Archives de la Vendée, 3 E 57 / 35-37.

²³ Toutes les citations qui suivent sont extraites de cette liasse conservée aux Archives de la Vendée, L 259, administration centrale canton de Mouilleron-en-Pareds. Correspondance du commissaire du pouvoir exécutif de l'administration municipale du canton de Mouilleron [Barrion chrurgien qui fait fonction provisoirement, 13 frimaire an 4] au commissaire du directoire Coyaud à Fontenay le peuple. Lettre datée à Mouilleron, le 28 messidor 4. Lettres datées à Mouilleron, 21 ventose an 6 ; 13 floréal an 7 ; 3 pluviôse an 7 ; 25 ventose an 6 ; du 3 vendémiaire an 5 ; 26 fructidor an 7 ; 4e jour complémentaire, an 7.

²⁴ Archives de la Vendée, L 1668 / 1, article du bulletin municipal, 2004